

## ***Concertation grand âge et autonomie :***

### **l'Uniopss propose une réorganisation en profondeur des politiques de l'autonomie**

**Alors que les conclusions du rapporteur de la concertation grand âge et autonomie, Dominique Libault, sont attendues pour le 28 mars, le réseau Uniopss-Uriopss souhaite attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de repenser en profondeur l'organisation des secteurs médico-social, sanitaire et social, en privilégiant une logique d'intégration.**

Si les travaux de la concertation grand âge et autonomie semblent avoir été guidés par des enjeux de simplification, de cohérence, de lisibilité, et de coordination, les dispositifs d'accompagnement des personnes demeurent aujourd'hui fragmentés et cloisonnés. Pour remédier à ce morcellement qui a montré ses limites, **l'Uniopss invite le gouvernement à mettre en place une nouvelle organisation, qui permette de créer du lien** et de la collaboration à l'intérieur et entre les différents secteurs. De l'accompagnement immédiat des personnes aux politiques publiques en passant par le financement et l'organisation administrative des établissements et services, il s'agit de se situer dans une logique d'intégration.

L'Uniopss insiste notamment sur la nécessité de réintégrer, dans le temps de travail des intervenants des services d'aide et d'accompagnement à domicile, un vrai **temps de présence à l'autre**. S'agissant du **mode d'organisation des établissements et services**, il est essentiel de lever les freins administratifs et juridiques pour plus de souplesse de gestion et de fluidité du parcours des personnes accompagnées (tarification intégrée des SPASAD, intégration des différentes sections tarifaires des Ehpad...).

La question de **la cohérence des politiques publiques au niveau territorial** est également prégnante : les schémas qui définissent aux niveaux régional et départemental les orientations de politiques publiques, ainsi que la planification de l'offre dans le champ de l'autonomie, s'empilent et manquent de cohérence. L'Uniopss plaide ainsi pour un document unique d'orientation de politique publique et de planification de l'offre, commun aux agences régionales de santé et aux conseils départementaux, qui pourrait se décliner sur les territoires.

Enfin, si l'on souhaite que le médico-social puisse faire face au défi de la transformation de l'offre, **les réponses apportées par le secteur ne doivent plus être complémentaires les unes des autres, mais consubstantielles de l'ensemble des politiques concernées**. Handicap, vieillesse, logement, emploi, lutte contre les exclusions, environnement, santé, éducation, prévention, retraite... **tous les aspects de la réponse sont solidaires et doivent être intégrés les uns aux autres.**



Plus encore, l'enjeu de l'égalité de traitement de toute personne en perte d'autonomie, quel que soit son âge et son projet de vie, implique une intégration des politiques de l'autonomie qui doit passer par la **suppression de la barrière d'âge**, avec la mise en place d'une nouvelle aide, qui pourrait prendre la forme d'une **prestation de compensation unique pour l'autonomie**

Tel est donc le défi d'aujourd'hui : construire avec chaque personne un parcours de vie accompagné, impliquant, de fait, un réel changement de méthode, de culture, de posture, **et de mode de financement, à la hauteur des besoins**, ainsi qu'un changement technique dans la manière de faire.

**Contact presse** : Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 – [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)

#### **A propos de l'Uniopss**

*Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.*

*Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.*